

## Information relative aux modifications et adjonctions concernant les règlements (R-60):

### A.43 – janvier 2020

#### Irrégularités

Nous vous remercions de bien vouloir nous signaler les liens défectueux, les lacunes et les autres erreurs. Vos remarques nous permettent d'adapter les dispositions de service et les règlements à vos besoins, de les maintenir à jour et d'améliorer leur qualité.

**Contact:** section Actes législatifs autres que douaniers → courriel → [nze@ezv.admin.ch](mailto:nze@ezv.admin.ch).

## 1. Adaptation des R-60

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'enclave de Campione d'Italia perd son statut d'enclave douanière étrangère et fait ainsi partie du territoire douanier de l'UE. Plus amples informations à ce sujet :

- [Campione d'Italia: Création de la nouvelle subdivision de Bissone](#)
- [FAQ Campione d'Italia](#) (en italien)

Les R-60 sont adaptés en conséquence.

## 2. Remarques

### 2.1 Adaptations rédactionnelles

Des adaptations rédactionnelles ont été apportées aux au R-60-2.7 et R-60-4.2, ainsi qu'à d'autres chapitres.

### 2.2 Entrée en vigueur des nouvelles prescriptions

1<sup>er</sup> janvier 2020